



FORESTERIE URBAINE



Selon le règlement municipal en vigueur, il est interdit d'abattre tout arbre dont le diamètre est de 10 cm ou plus, mesuré à 1,3 m du sol, sans avoir obtenu un permis de la Ville à cet effet. Le règlement s'applique à l'ensemble des arbres situés sur une propriété.

L'abattage d'un arbre sans l'obtention d'un permis peut entraîner une amende minimale de 600 \$.

LES TECHNIQUES D'ÉMONDAGE AGRESSIVES POUVANT NUIRE À LA SANTÉ DES ARBRES TELLES QUE L'ÉTÊTAGE NE SONT PAS AUTORISÉES À BROSSARD.

Étêtage

L'étêtage, l'écimage et le rabattage consistent à diminuer, à divers degrés, la hauteur d'un arbre en coupant sa cime (partie la plus haute de l'arbre).

Les effets néfastes de l'étêtage

Il occasionne :

- une augmentation des risques de bris des branches;
- une diminution de la résistance naturelle de l'arbre aux maladies et aux insectes;
- la carie (pourriture des tissus ligneux exposés);
- l'insolation (réaction causée par une forte exposition au soleil);
- une augmentation des coûts d'entretien;
- une diminution de la valeur foncière de la propriété.



LES ARBRES EN MILIEU URBAIN, DES ALLIÉS PRÉCIEUX À PROTÉGER!

En plus d'embellir et d'augmenter la valeur d'une propriété, les arbres :

- purifient l'air que l'on respire et permettent la captation de gaz à effet de serre ainsi que des particules en suspension;
- contribuent à la lutte aux îlots de chaleur urbains en créant des zones de fraîcheur;
- créent un écran naturel qui réduit l'impact du son et des vents;
- absorbent d'importantes quantités d'eau pluviale, diminuant ainsi les risques de débordements ou d'inondations;
- abritent et fournissent de la nourriture à une variété d'espèces d'oiseaux et d'insectes;
- améliorent la qualité de vie par leur splendeur et le sentiment de quiétude qu'ils apportent.



Aidez-nous à protéger les arbres!

- Faites appel à un spécialiste lorsqu'une taille spécifique est nécessaire.
- Ne taillez pas plus de 25 % des branches de l'arbre lorsqu'une taille est requise.
- Conservez la forme naturelle de l'arbre.



Services Brossard : 450 923-6311
services@brossard.ca